

Hugo Fresnel, *Violentia Normannorum. Conceptions et usages de la violence du prince dans les mondes normands médiévaux, 911?1154*, thèse de doctorat en histoire, 2 vol., 702 p. + 169 p.

Bastien Michel

DANS **ANNALES DE NORMANDIE 2024/2 74e Année** , PAGES 227 À 235
ÉDITIONS **ASSOCIATION LES ANNALES DE NORMANDIE**

ISSN 0003-4134

ISBN 9782902239535

DOI 10.3917/annor.742.0227

Date de mise en ligne : 09/07/2025

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2025-1-page-227?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Les Annales de Normandie.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Hugo FRESNEL, *Violentia Normannorum. Conceptions et usages de la violence du prince dans les mondes normands médiévaux, 911-1154*, thèse de doctorat en histoire, 2 vol., 702 p. + 169 p.

Membre de l'École Doctorale Normandie Humanités, du Centre Michel de Bouard/CRAHAM (UMR 6273), de l'Université de Caen Normandie, Hugo Fresnel a soutenu le samedi 15 juin 2024 à 14 heures sa thèse de doctorat en histoire, préparée sous la direction de Pierre Bauduin, devant un jury composé de Pierre Bauduin, directeur (professeur d'histoire médiévale à l'Université de Caen Normandie) ; Gilduin Davy, rapporteur (professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Nanterre) ; Alban Gautier, examinateur (professeur d'histoire médiévale à l'Université de Caen Normandie) ; Mark S. Hagger, examinateur (*Reader in Medieval History* à l'Université de Bangor) ; Frédérique Lachaud, rapporteure (professeur d'histoire médiévale à Sorbonne Université) ; Anneliese Nef, examinatrice (professeur d'histoire médiévale à Paris 1 Panthéon Sorbonne) ; Emmanuelle Santinelli-Folz, présidente (professeur d'histoire médiévale à l'université Polytechnique des Hauts-de-France).

Hugo Fresnel présente dans un premier temps ses travaux. Sa thèse porte sur la violence des Normands, un sujet peu traité, selon lui, du point de vue des princes et de la légitimité de leurs actions violentes. S'appuyant sur les travaux de Claude Gauvard et de l'école des violences souveraines,

Hugo Fresnel a cherché à combler un manque en la matière, en tenant compte de l'absence de sources judiciaires pour les ^{x^e}-^{xii^e} siècles dans les mondes normands. La méthodologie adoptée est interdisciplinaire, intégrant l'anthropologie et la sociologie, et se concentre sur la violence perçue par les victimes, tout en identifiant des normes de violence partagées entre dominants et dominés. La thèse repose sur l'analyse de nombreuses sources, dont 21 manuscrits originaux et 285 sources éditées, traitées avec prudence en raison de leur diversité.

D'après Hugo Fresnel, la violence du prince est un acte instrumental, physique ou symbolique, visant à infliger une atteinte. Il s'attache également à préciser ce qu'il entend par violence symbolique, entendue ici comme un moyen de déstabiliser l'identité sociale d'un individu sans dommages physiques directs. Selon lui, l'idée de mesure est essentielle pour comprendre la violence du prince : le bon prince doit utiliser la violence avec modération, dans une perspective chrétienne, pour maintenir l'équilibre entre répression et clémence. Une violence excessive, perçue comme une forme d'*hubris*, est jugée intolérable et entraîne des contestations, tant au sein de la cour qu'à l'extérieur. La violence publique, bien qu'utile, nécessite donc

une gestion habile pour préserver la légitimité du prince.

En pratique, la violence des princes normands est un outil courant pour asseoir leur pouvoir, mais elle reste pour Hugo Fresnel modérée en comparaison d'autres régions. En période de conquête, notamment en Angleterre et en Italie, la violence est plus marquée, mais elle est toujours justifiée par des besoins politiques. Chaque région (Normandie, Angleterre, Italie) présente des spécificités, adaptées aux contextes locaux. Il conclut en ajoutant que la violence normande varie selon les contextes politiques et les rapports de force, même si elle reste avant tout un moyen de légitimation du pouvoir princier.

Pierre Bauduin prend ensuite la parole. Il se réjouit vivement d'assister à la soutenance de cette thèse qui témoigne d'un parcours remarquable et d'un travail de grande qualité. Il revient d'abord sur le cursus d'Hugo Fresnel. C'est pendant sa scolarité à l'École Normale Supérieure de Lyon que le candidat a commencé s'intéresser à l'histoire de la parenté médiévale. Ses mémoires de Master 1 et de Master 2, synthétisés dans deux articles, lui sont consacrés. Brillant lauréat de l'agrégation, Hugo Fresnel concentre ensuite ses recherches sur le thème de la violence, affleurant déjà dans ses mémoires de Master, et qui constitue désormais le fil conducteur de ses travaux. Ayant obtenu un contrat doctoral en 2020, il y consacre sa thèse soutenue au bout de trois ans et demi seulement.

D'après Pierre Bauduin, le candidat a su allier avec succès recherche et enseignement tout au long de sa thèse. Après ses trois années de préparation doctorale, il occupe désormais un poste d'ATER à l'Université d'Amiens. Son dossier de recherche se distingue par sa richesse et son dynamisme, comme en témoignent les nombreux stages et séjours effectués à l'étranger, notamment à Rome, Swansea et Oxford. De 2017 à 2023, il s'initie aux techniques archéologiques sur le site de la butte du Diable à Maulévrier-Sainte-Gertrude (Seine-Maritime). Par ailleurs, il publie des articles et des comptes rendus et donne une dizaine de communications. Il s'engage également dans le travail éditorial, en assurant la coordination du dossier *Guerriers du Nord*, et contribue aux activités du carnet *Mondes nordiques et normands médiévaux*, tout en représentant les doctorants à l'École doctorale Normandie Humanités. Son implication dans un colloque de Cerisy-la-Salle témoigne de son investissement constant et sérieux dans ses projets, qu'il mène avec une méthodologie rigoureuse et une capacité à accepter la critique tout en défendant ses idées¹.

Pour Pierre Bauduin, la thèse se distingue par son ampleur impressionnante, avec plus de 1600 références bibliographiques et un manuscrit dépassant 800 pages. Ce travail courageux ouvre des perspectives inédites

1 Ce colloque, intitulé « Seigneurs et maîtres : dominer en Normandie médiévale (XI^e-XV^e siècle) », s'est tenu à Cerisy-la-Salle du 2 au 6 octobre 2024. Hugo Fresnel et Bastien Michel en ont assuré la direction. Les actes du colloque seront publiés aux Presses universitaires de Caen.

pour explorer les mondes normands et s'attaque à un véritable « monstre historiographique », qui englobe des thèmes complexes tels que la violence, l'État, la norme, la transgression et les figures du prince, bon ou mauvais.

Hugo Fresnel remercie chaleureusement Pierre Bauduin et exprime sa satisfaction d'avoir eu l'opportunité de travailler à ses côtés. Il rappelle également que la violence, dans les mondes normands, dépend en grande partie des perceptions de la société politique, laquelle façonne sa compréhension et ses usages. Il insiste sur la diversité des formes de violence, soulignant l'absence d'une fixation claire des normes ou des acteurs impliqués.

Frédérique Lachaud, en tant que rapporteure, prend ensuite la parole. Elle remercie Pierre Bauduin pour son invitation, ayant pris beaucoup de plaisir à lire la thèse d'Hugo Fresnel. Elle considère que le postulat central, selon lequel la violence exercée par le prince est perçue de manière différenciée, constitue un outil d'analyse très pertinent pour mieux comprendre les dynamiques du pouvoir dans les mondes normands. Frédérique Lachaud salue la subtilité du candidat quand il discute de l'usage de la violence par le prince, des pratiques de gouvernement et des interactions du prince avec les autres acteurs du pouvoir. Elle souligne que l'ensemble du texte est agréable à lire et remarquablement fluide, et salue la bibliographie impressionnante, assimilée en profondeur. Elle note également que les points de vue des auteurs figurant en bibliographie sont soupesés avec soin, bien que la numérotation continue des notes de bas de page

complique légèrement la lecture. D'une manière générale, Frédérique Lachaud apprécie les perspectives enrichissantes offertes par la thèse, qui dépassent souvent le cadre chronologique initial, notamment grâce aux analyses lancées par Raymond Cazelles dès les années 1950. Frédérique Lachaud salue particulièrement la première partie de la thèse, qu'elle trouve très bien menée, avec une capacité à résumer des débats complexes provenant de disciplines variées, comme la sociologie et l'anthropologie. Elle témoigne d'une véritable maturité d'historien. Sur le plan terminologique, elle apprécie l'analyse fine des occurrences du terme latin *violentia* et recommande de croiser davantage les sources, tout en tenant compte de leurs filiations culturelles très distinctes. Frédérique Lachaud applaudit également la distinction opérée entre force et violence, mais encourage Hugo Fresnel à approfondir les réflexions sur des questions telles que la paix et les mœurs de la guerre. Elle insiste aussi sur l'importance d'un chapitre ou d'une introduction dédiée à la présentation des sources, soulignant que l'entrée en matière pourrait être renforcée.

En revanche, elle se montre sceptique quant à l'utilisation de l'expression « mondes normands médiévaux ». D'après elle, l'introduction gagnerait à être retravaillée pour devenir plus accessible et offrir une meilleure contextualisation, notamment en détaillant les grands événements politiques de la période sur une dizaine de pages. Elle recommande de consacrer davantage de temps à resserrer l'argumentation, en posant des questions

concrètes sur des problèmes spécifiques, comme la paix du prince. Elle encourage également à explorer la relation entre violence et paix, en particulier dans le cadre des processus judiciaires, où les formes de coercition généralisée rendent difficile l'isolation de la violence proprement princière.

Hugo Fresnel, en réponse, revient sur le cadre des mondes normands, qu'il définit comme étant caractérisé par des phénomènes de conquête relativement exceptionnels pour le XI^e siècle. Il propose des comparaisons qui lui paraissent pertinentes, par exemple avec le Portugal. Il reconnaît aussi les difficultés posées par la définition de termes comme contrainte, force et violence. À cette occasion, Hugo Fresnel note qu'il est impossible d'effectuer un traitement quantitatif des données disponibles sur la violence du prince.

Gilduin Davy, en tant que rapporteur, remercie à son tour Pierre Bauduin pour l'invitation à siéger dans ce jury de thèse, soulignant l'intérêt d'un rapprochement entre historiens et historiens du droit. Il exprime également sa gratitude envers Hugo Fresnel pour son travail qu'il a trouvé agréable à lire et rappelle les qualités fondamentales de la thèse. Il s'agit d'une véritable contribution scientifique, fruit d'un travail approfondi et stimulant, qui explore tous les angles possibles : la conceptualisation de la violence, la critique de Pierre Bourdieu, les figures du mauvais prince et de l'*hubris*, la publicité des émotions, la place du conseil et la notion de *ministerium auxiliarii* renvoyant aux qualités politiques du prince. La thèse

traite aussi de l'opinion publique, de la réputation (*fama*) et des serviteurs de l'État. Cependant, il aurait apprécié que l'héritage carolingien, en matière de violence princière, soit davantage abordé, avec des références trop ponctuelles à des auteurs comme Hincmar ou Jonas d'Orléans, et une surutilisation d'Isidore de Séville.

Sur la forme, il invite Hugo Fresnel à reprendre le plan, surtout l'articulation des deux premières parties, afin d'éviter quelques répétitions, notamment sur la peine de mort. Du point de vue méthodologique, Gilduin Davy conseille d'approfondir les comparaisons et de donner toute sa place à la péninsule italienne dans l'argumentation. Le style, tout en restant agréable, inclut parfois des formulations qui peuvent sembler inhabituelles ou trop affirmatives. Gilduin Davy relève également une distinction à clarifier entre *damnum* et *crimen* sur le plan juridique et souligne que l'expression *pecuniam accipere*, issue du *Très Ancien Coutumier*, désigne davantage une composition financière qu'une amende. Enfin, Gilduin Davy invite à Hugo Fresnel à se demander comment la violence du prince permet de contenir celle d'autrui, en s'intéressant aux mécanismes procéduraux en Normandie et en Angleterre. En dépit de ces critiques, tous les canons de l'exercice de la thèse sont respectés pour Gilduin Davy.

Hugo Fresnel prend la parole. Il remercie Gilduin Davy pour ses remarques et admet certaines limites, comme l'absence de travaux sur les sources épistolaires ou les distinctions parfois floues entre *damnum* et *crimen*.

Il reconnaît aussi que la volonté de violence, rarement formulée explicitement dans les chroniques, est souvent révélée par Dieu à travers l'ordalie. Il revient sur l'emploi de la médiation pour modérer la violence princière, mais il reconnaît que ce point mérite d'être approfondi.

Après une courte pause, la séance reprend avec l'intervention, en anglais, de Mark Hagger. Il remercie également Hugo Fresnel pour ses remarques et souligne que la thèse est le fruit d'un travail approfondi, bien structuré et stimulant. Elle questionne l'usage de la violence en reprenant le défi de David Bates. Elle rappelle que la perception actuelle de la violence diffère de celle du Moyen Âge, ce qui soulève des interrogations plus larges sur le pouvoir et sa critique. Les différentes parties ne sont pas toujours de taille égale, mais l'ensemble reste cohérent et intégré. La bibliographie, riche en références françaises et anglaises, omet cependant certains articles récents. L'engagement du candidat avec les sources est manifeste. La discussion sur le tyrannicide est convaincante et la réflexion sur la menace s'avère particulièrement intéressante pour Mark Hagger. De plus, un point important concerne l'appropriation de la forêt et les lois forestières.

Néanmoins, selon Mark Hagger, la question de la violence justifiée ou attendue, ainsi que la distinction entre violence et force, gagnerait à être davantage précisée. Le terme *violence* semble parfois trop englobant, ce qui crée une certaine ambiguïté. Par ailleurs, le concept de violence symbolique reste à clarifier : il est parfois difficile de distinguer dans les

sources ce qui relève d'un acte violent ou simplement de l'exercice habituel du pouvoir. De surcroît, l'analyse pourrait s'attarder sur les mots spécifiques utilisés par les auteurs et examiner si les sources vernaculaires reflètent des mots latins ou possèdent une signification propre. Les chartes du XI^e siècle, souvent écrites par des bénéficiaires, traduisent davantage le point de vue des Églises que celui des princes, ce qui influence le portrait du pouvoir princier. Néanmoins, ces manques n'altèrent pas l'intérêt de la thèse, qui demeure stimulante et provocante dans son sens le plus positif. Une question subsiste : quels termes sont employés pour désigner une « bonne violence » ? Et comment les sources expriment-elles ces nuances ?

Hugo Fresnel répond en anglais en remerciant Mark Hagger pour ses observations. Il rappelle qu'il existe des formes positives de la violence, exprimées par des termes comme *vehementer*. Cependant, ce mot n'est pas directement lié à la violence, mais évoque une forme de pouvoir. Hugo Fresnel note qu'aucune légitimité directe de la violence n'est exprimée dans les sources, cette conception étant contemporaine. Revenant sur des remarques antérieures, il indique qu'il a privilégié une approche globale à une étude individuelle des auteurs et reconnaît la difficulté de trouver une définition satisfaisante de la violence. Sa démarche consiste à partir des sources médiévales avant d'explorer les conceptions contemporaines. Il s'intéresse davantage à la narration globale de la violence qu'à une analyse détaillée du vocabulaire, par exemple en mettant

en lumière le rôle de la justice dans la légitimation de la violence.

La discussion se poursuit avec la prise de parole d'Anneliese Nef. Elle remercie à son tour le candidat pour sa thèse et rappelle le rôle qui a été le sien au sein du comité de suivi individuel (CSI) d'Hugo Fresnel. Elle fait remarquer les nombreux problèmes qu'il a surmontés et félicite Hugo Fresnel d'avoir soumis la question de la violence à une enquête historique.

Toutefois, elle estime que certaines pistes pourraient être davantage explorées. Anneliese Nef souligne le sérieux de l'enquête menée par le candidat, qui mobilise un large corpus de sources et une bibliographie étendue. Elle remarque cependant que la structure de la thèse gagnerait à être plus équilibrée. Par ailleurs, la définition de la violence exercée par le prince bénéficierait d'une double historicisation, à la fois contemporaine et médiévale, qui pourrait être davantage explicitée. Anneliese Nef salue la clarté du style, mais suggère un propos plus concis. Elle invite également à une meilleure intégration des annexes au texte principal, avec une réflexion plus approfondie sur leur organisation et leur nombre. Une ouverture vers l'iconographie aurait aussi apporté un éclairage complémentaire.

Concernant l'Italie du Sud, Anneliese Nef partage globalement l'analyse proposée, tout en suggérant un approfondissement méthodologique. Elle recommande une présentation plus structurée du corpus et une justification plus explicite du choix des sources, afin d'offrir une contextualisation plus

fluide et de mieux faire ressortir les spécificités régionales. Elle propose d'ajouter deux sources supplémentaires – le *Commentaire sur le premier livre des rois* d'Hugues de Cava et l'ouverture du *Liber de Regno Sicilie* – qui illustrent la légitimation de la violence exercée par Roger II. Enfin, elle encourage une réflexion plus poussée sur la renaissance précoce du droit romain et le rôle des historiens du droit en Italie. Anneliese Nef conclut en saluant le travail de dépouillement des sources et souligne le potentiel de la thèse, qui, après quelques ajustements, pourra devenir un excellent ouvrage.

Hugo Fresnel répond en justifiant sa méthode. Il a sélectionné les sources produites dans les mondes normands, tout en incluant des références externes lorsque cela enrichit l'analyse. Il admet que le corpus nécessiterait une meilleure contextualisation, mais privilégie une approche centrée sur les sources normandes entre 911 et 1154 pour en exploiter pleinement le contenu. Il reconnaît que certains exemples auraient mérité un contexte plus détaillé et explique avoir évité de présenter chaque source en profondeur afin de ne pas alourdir la thèse. Il envisage de réduire et sélectionner les exemples pour une publication future. Hugo Fresnel insiste sur l'importance de la perception des actes violents en Italie du Sud, influencée par les modèles byzantins et ecclésiastiques, tout en admettant que certaines de ses hypothèses manquent de fondements solides et souligne la spécificité des régions étudiées.

Alban Gautier s'exprime ensuite. Il remercie Hugo Fresnel pour la lecture

de sa thèse réalisée en moins de quatre ans et contenant près de 1600 références dans la bibliographie. Il trouve l'introduction très réussie, posant bien les enjeux de la thèse tout en présentant rapidement, mais de manière intéressante, l'historiographie et les sources. Alban Gautier trouve la définition de la violence très pertinente et bien menée. Il apprécie particulièrement le choix d'une définition contextualisée. De plus, il trouve la thèse bien écrite, claire et lisible.

Alban Gautier élargit ensuite sa réflexion aux vertus du prince et à la manière dont elles s'articulent autour de la violence princière. Il évoque la façon d'être *pius*, *justus*, *clemens* et parfois même *sanctus*, mais il se demande si ces vertus suivent réellement une règle, étant donné les nombreux contre-exemples. Alban Gautier recommande aussi de replacer l'étude de la tyrannie dans son contexte tardo-antique, où elle se rapporte le plus souvent aux usurpateurs, un terme encore présent dans les sources normandes, notamment chez Geoffroi de Monmouth. Il aborde également le sujet de la clémence, suggérant que le terme *misericordia* est le plus courant, même si la notion de *clementia* peut aussi être examinée, car elles font partie toutes deux des vertus impériales romaines. Il revient ensuite sur la question du monopole de la violence, selon Max Weber. Il note que l'État ne possède pas ce monopole de la violence légitime, mais qu'il le revendique avec succès, ce qui serait intéressant à étudier dans le contexte médiéval.

Alban Gautier revient dans un deuxième temps sur des points précis.

Les remarques d'Hugo Fresnel sur la « pacification » de l'Angleterre après 1066 lui semblent très pertinentes. Alban Gautier pose aussi la question de l'identification des groupes humains frappés par la violence du prince dans des zones stratégiques et il remarque que la dévastation du Nord ne trouve pas d'équivalent. Concernant la peine de mort et la mutilation, Alban Gautier note que les aristocrates sont bien traités. En revanche, les paysans sont insuffisamment évoqués par les sources. Il questionne également le traitement particulier réservé aux habitants des villes et des bourgs ainsi qu'aux clercs.

Il suggère aussi d'adopter une forme tabulaire pour les recensions des mutilations qu'Hugo Fresnel fait dans sa thèse. Ainsi, il propose d'étudier de manière systématique des mutilations comme l'aveuglement, à l'instar de la castration. Comme le candidat, Alban Gautier remarque que la multiplication des mentions de mutilation à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle pourrait être liée à l'accession des ducs normands à la royauté. Il évoque également l'idée que ce phénomène pourrait aussi être dû à une production accrue de sources narratives.

Il signale toutefois quelques coquilles, à propos d'Édouard le Martyr, l'usage de *furor* et *terror* ainsi que des erreurs sur la dénomination des personnages scandinaves. Tout en soulignant la bibliographie imposante de la thèse, Alban Gautier suggère de remplacer les études de Pierre Bonnassie par des synthèses récentes et de mieux intégrer les questions sur le cannibalisme, qui ne doivent pas

être réduites à de simples anecdotes. Il regrette aussi que les différents termes apparentés à *violentia* ne soient pas présentés sous forme graphique, ce qui aurait permis de clarifier la présentation. Alban Gautier souligne que *violentia* n'est pas un terme descriptif, mais moral. Il constate que le champ de la cruauté, de l'injustice et de la violence de guerre est bien développé en latin et en ancien français. Toutefois, il l'est moins en vieil anglais et en grec. Pour lui, cette distinction devrait être explicitement précisée. Il estime enfin que certains aspects, comme l'honneur, la dignité et la gloire, devraient être raccourcis pour la publication future. Il reste dubitatif sur la délimitation de la violence symbolique qu'il considère comme un concept un peu flou.

Il conclut en rappelant qu'il a pris plaisir à lire cette thèse. Selon lui, Hugo Fresnel démontre avec justesse que la violence du prince est souvent perçue comme inévitable, voire souhaitable, car, sans elle, le prince serait considéré comme défaillant. À juste titre, le candidat rappelle que la violence est considérée comme légitime, mais doit être exercée avec modération.

En guise de réponse, Hugo Fresnel revient sur la notion de violence symbolique, précisant que ce terme désigne ce qui est marquant dans le corps d'une personne sans que le sang coule. Il fait remarquer que la violence n'est pas toujours clairement définie. Concernant l'étude systématique de l'aveuglement, il estime qu'elle est trop longue, alors que la castration est plus facile à traiter.

Emmanuelle Santinelli-Folz clôt la discussion. Elle souligne le travail considérable accompli et s'émerveille devant le volume de la bibliographie. L'introduction est jugée très réussie, car elle pose clairement les enjeux de la thèse tout en apportant un contexte utile aux non-spécialistes. La thèse décline un même sujet à travers des approches variées, couvrant des concepts nombreux et pertinents. Emmanuelle Santinelli-Folz apprécie particulièrement la façon dont le travail prend en compte des approches sociologiques, anthropologiques, géographiques ou fondées sur le genre. La thèse s'attarde également sur les nuances selon l'âge, notamment concernant les enfants, tout en ouvrant des pistes de réflexion sur les personnes âgées. Emmanuelle Santinelli-Folz revient sur des points plus spécifiques liés à la question des femmes et du genre. Les études de genre, selon Emmanuelle Santinelli-Folz, ont apporté une contribution précieuse à l'analyse de la violence, en s'intéressant à la fois à la violence faite aux femmes et à celle qu'elles peuvent exercer. Elle considère ainsi la thèse comme une référence précieuse pour l'histoire du genre et des violences.

Elle en vient à soulever la question de la terminologie genrée en lien avec la violence. Emmanuelle Santinelli-Folz souligne que les femmes sont souvent perçues négativement, lorsque *violentia* désigne des violences faites aux femmes, comme le viol ou d'autres agressions. Cela pose une question plus large sur l'utilisation genrée du terme *violentia* et ses implications. Elle suggère également d'analyser plus finement certains actes de guerre,

comme l'appel de la reine Mathilde de Boulogne aux Londoniens pour résister à Mathilde l'Empresse. Elle mentionne aussi l'idée d'un affrontement entre femmes qui utiliseraient la violence comme une arme de guerre et suggère de creuser cette question dans le cadre de l'étude des femmes exerçant le pouvoir (épouses, mères, régentes), adoptant souvent des stratégies similaires à celles des hommes. Emmanuelle Santinelli-Folz évoque de ce fait la nécessité de comparer les deux membres du couple princier en lien avec la terminologie de la violence. Elle mentionne aussi l'œuvre de Geoffroi Gaimar, commandée par une femme, et s'interroge sur la distinction entre commanditaires masculins et féminins.

Emmanuelle Santinelli-Folz fait une seconde série de remarques au sujet de l'analyse de la violence du bon et du mauvais prince. Elle note que l'idéal viril du bon prince est souvent abordé dans la thèse. Toutefois, l'utilisation du terme *effeminatus* par Dudon de Saint-Quentin, pour décrire Guillaume Longue-Épée, n'a pas été relevée par Hugo Fresnel. En découlerait une réflexion plus approfondie sur la virilité, qui ne concerne pas seulement les hommes, mais pourrait aussi s'appliquer aux femmes dans certaines situations. L'idée d'une virilité guerrière au féminin semble sous-exploitée et mériterait d'être davantage interrogée. Emmanuelle Santinelli-Folz propose aussi de réexaminer la question du genre en abordant le viol. Elle se demande si les actes violents ne permettent pas d'atteindre les hommes à travers les femmes. Enfin, Emmanuelle Santinelli-Folz revient

enfin sur le motif de l'incendie. Elle s'interroge sur le fait que l'incendie soit une transgression réelle des normes de guerre, comme l'affirme Hugo Fresnel, alors qu'il fait partie des pratiques courantes en temps de guerre.

En résumé, elle est impressionnée par le travail réalisé et la manière dont le dossier est bien mis en lumière, tout en appelant à une exploitation approfondie des dimensions genrées.

Hugo Fresnel prend la parole. Il rappelle que les actes de violence commis par une femme sont très rares et, lorsqu'ils se produisent, sont perçus comme illégitimes. Hugo Fresnel remarque qu'il n'y a pas de changement notable de terminologie dans l'œuvre de Geoffroi Gaimar concernant les commanditaires féminins et qu'il n'y a pas de raison spécifique pour distinguer les commanditaires masculins et féminins dans ce contexte. Hugo Fresnel conclut en soulignant que les femmes ont parfois des points communs avec les hommes, notamment en termes de virilité, mais elles ne doivent jamais devenir masculines. Enfin, il rappelle que l'incendie reste une pratique très mal vue, bien qu'elle soit assez fréquente.

Après une courte délibération, Emmanuelle Santinelli-Folz déclare qu'après avoir lu, interrogé et entendu le candidat, le jury le déclare docteur en histoire de l'université de Caen Normandie. L'ensemble des membres adressent de plus leurs félicitations à Hugo Fresnel pour cette thèse.

Bastien MICHEL